

## ASSEMBLÉE EXTRAORDINAIRE DU 6 NOVEMBRE 2018

PROCÈS-VERBAL d'une assemblée extraordinaire du conseil d'administration du Réseau de transport de la Capitale (ci-après le «RTC»), tenue le 6 novembre 2018, à 8 h 30, au 720, rue des Rocailles, Québec.

Sont présents : Rémy NORMAND, président  
Anne CORRIVEAU, vice-présidente (par conférence téléphonique)  
David BEAUCHESNE (par conférence téléphonique)  
Yvan BOURDEAU (par conférence téléphonique)  
Geneviève HAMELIN (par conférence téléphonique)  
Liguori HINSE (par conférence téléphonique)  
Gaétan PAGEAU (par conférence téléphonique)  
Marie-Josée SAVARD (par conférence téléphonique)  
Dominique TANGUAY (par conférence téléphonique)  
Patrick VOYER (par conférence téléphonique)

Sont absentes : France BILODEAU  
Annie SANFAÇON

### FORMANT QUORUM

Sont aussi présents : Stéphanie DESCHÊNES, secrétaire générale  
Alain MERCIER, directeur général

#### 1. Adoption de l'ordre du jour

##### Résolution 18-92

*Sur proposition de M<sup>me</sup> Anne Corriveau, appuyée par M<sup>me</sup> Dominique Tanguay, il est résolu d'adopter l'ordre du jour en retirant au point 3, la première recommandation du document n° DSA-2018-026 et en retirant le document n° DTP-2018-008.*

*Adoptée à l'unanimité*

#### 2. Déclaration d'intérêts

Aucune déclaration d'intérêts n'est effectuée par les membres du conseil d'administration concernant les sujets de la présente assemblée.

#### 3. Dossier soumis au conseil d'administration

##### **DSA-2018-026 Autorisation de dépenses – services professionnels**

##### Résolution 18-93

*Sur proposition de M<sup>me</sup> Anne Corriveau, appuyée par M. Liguori Hinse, il est résolu d'autoriser une dépense, dans le cadre de l'attribution d'un contrat visant l'obtention de services professionnels juridiques dans le cadre de la mise en place du réseau structurant, à intervenir avec Norton Rose Fulbright Canada S.E.N.C.R.L., s.r.l., d'une somme n'excédant pas 375 000 \$, plus les taxes applicables, pour une période de cinq (5) ans, et d'une somme n'excédant pas 150 000 \$, plus les taxes applicables, pour l'exercice de deux (2) options de renouvellement d'une période d'un (1) an chacune qui pourront être exercées par le directeur général, étant entendu que tout contrat attribué, suivant une dépense autorisée en vertu de la présente résolution, sera dûment publié sur le Système électronique d'appel d'offres du gouvernement du Québec (SEAO), selon les modalités et dans les délais prescrits à la Loi sur les sociétés de transport en commun.*

*Adoptée à l'unanimité*

**DTP-2018-007 Entente avec la Ville de Québec relative à l'implantation du terminus ExpoCité – avenant**

CONSIDÉRANT que le 11 mai 2018, par sa résolution n° 18-28, le conseil d'administration du RTC autorisait la signature d'une entente avec la Ville de Québec pour l'implantation d'un terminus d'autobus sur le site d'ExpoCité;

CONSIDÉRANT que l'article 15.11 de cette entente prévoyait que celle-ci était conditionnelle à la signature par les parties d'un acte d'occupation du domaine public dans un délai de cent vingt (120) jours de sa signature;

CONSIDÉRANT que le RTC et la Ville de Québec travaillent conjointement sur un projet d'acte d'occupation du domaine public et qu'ils désirent modifier l'entente afin de supprimer ce délai de cent vingt (120) jours;

**Résolution 18-94**

*Sur proposition de M<sup>me</sup> Marie-Josée Savard, appuyée par M<sup>me</sup> Geneviève Hamelin, il est résolu :*

- *d'approuver le projet d'avenant numéro 1 à l'entente pour l'implantation d'un terminus d'autobus sur le site d'ExpoCité, le tout, selon des termes substantiellement conformes au document joint en annexe du document n° DTP-2018-007 du dossier de la présente assemblée, dont copie est versée au dossier pour faire partie intégrante de la présente résolution;*
- *d'autoriser la signature de l'avenant numéro 1 à l'entente pour l'implantation d'un terminus d'autobus sur le site d'ExpoCité.*

*Adoptée à l'unanimité*

**DTP-2018-008 Adoption du règlement n° 365 concernant les études et travaux préalables à l'électrification des véhicules**

Cet item a été retiré.

**4. Levée de l'assemblée**

*La séance est levée à 8 h 50.*

---

Rémy Normand, président

---

Stéphanie Deschênes, secrétaire générale